

Hébergements adaptés à l'accueil des randonneurs

Pour garantir le meilleur accueil possible aux randonneurs, certains de nos hébergeurs se sont engagés à vous offrir des services très utiles :

- ouvrir l'établissement au minimum entre Pâques et la Toussaint et obligation tous les week-ends de l'année sur réservation (sauf les campings).
- mettre à disposition un espace pour sécher ou mettre à sécher les affaires, des informations touristiques.
- assurer un petit déjeuner copieux et préparé sur demande (faite la veille), un panier pique-nique pour le midi, un accueil en demi-pension le soir ou conseiller un restaurateur à proximité, le transport des bagages jusqu'à l'hébergement suivant sur demande.

Ces hébergements peuvent proposer un accueil individuel ou de groupes, à la nuitée ou au week-end. Pour connaître la liste des hébergements et obtenir des informations sur le type d'accueil proposé, se renseigner auprès des Offices de tourisme.

Pour la tranquillité de tous

- Passer à distance des animaux pour ne pas les effrayer.
- Votre chien peut perturber la tranquillité des animaux sauvages, gardez-le bien près de vous.
- Pour le respect d'autrui, restez en toute occasion discret et courtois.
- Pour que chacun puisse profiter pleinement des lieux, favorisez la cohabitation entre les différents usagers des chemins.
- Respectez la signalisation et la notion de propriété privée.

Pour préserver la nature

- N'oubliez pas que le feu est dangereuse et se propage très rapidement.
- Prévenez un cas pour rapporter vos déchets. Éparpillés dans la nature, ils peuvent blesser, nuire et défigurer la beauté des lieux.
- Modérez vos cueillettes. Certaines fleurs sauvages sont protégées et toutes sont si délicates qu'elles fanent en quelques heures.
- En restant sur le sentier, vous éviterez de piétiner les jeunes pousses et de détériorer les sols.

En forêt de Quéennec, vous vous promenez dans une propriété privée ;
ou la cueillette des champignons est payante et soumise à une réglementation.
Informations auprès de M. Du Pontavice au 02 96 24 90 12 ou 02 96 24 95 67.

Pour tous, des chemins plus faciles d'accès

Promeneurs occasionnels, des itinéraires plus faciles d'accès vous permettront d'effectuer la promenade sans difficulté particulière. Des tronçons sont accessibles à tous, y compris aux personnes à mobilité réduite, avec aire de stationnement et toilettes adaptées à proximité :

- entre Landroanec et le parking du bois de Gaurel (600 m.)
- entre l'anse de Kergoff et Beau Rivage (800 m.)
- à l'anse de Sordan (250 m.)

Deux pontons de pêche sécurisés et réservés en priorité au public en situation de handicap ont été aménagés à Landroanec et à l'anse de Sordan pour satisfaire les amateurs de pêche.

Attention ! Relief accidenté

Pour préserver le cadre naturel et le caractère du site, le sentier du tour du lac suit les courbes du relief, parfois accidenté, du site de Guerlédan : escarpements rocheux dans le bois de Gaurel, autour de Trégnanton et près du barrage.

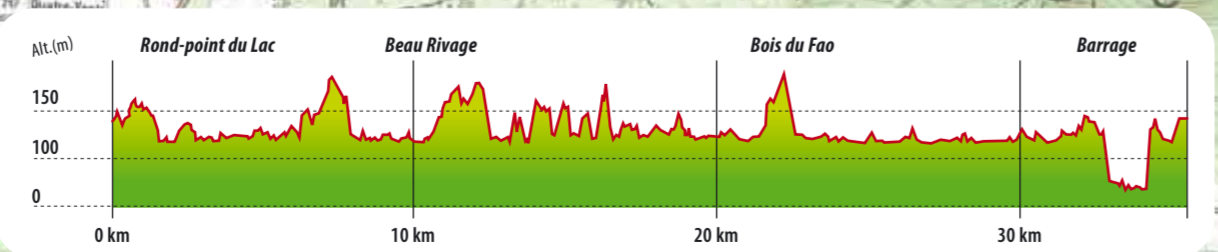
Pour cette raison, le sentier du lac est réservé à la randonnée pédestre. Randonneurs aguerris, vous serez comblés !

- Points de départ
 - Sentier autour du Lac GR 341 N et GR 341 S
 - Tronçon fermé en période de chasse
 - Déviation en période de chasse
 - Sentier accessible aux personnes en situation de handicap
 - Équibreizh
 - Équibreizh, fermé en période de chasse
 - Voie verte de Bretagne voie N°6 Camaret / Vitré
 - Eurovélo 1 Roscoff/Nantes (Vélodyssée)
 - Restauration
 - Hôtels/Chambres d'hôtes
 - Accueil Randonneurs
 - Camping
 - Aires de camping car
 - Pique-nique
 - Toilettes
 - Points Infos Tourisme ouverts en juillet et août
 - Office de tourisme ouvert toute l'année
 - Parking
 - Parking Handicapés
 - Location de vélo
 - Activités nautiques
 - Patrimoine
 - Point de vue
 - Station VTT
- Distance entre deux points de départ consécutifs : 6,3 km (ex: Point de départ 1 au Point de départ 2 : 6,3 km)

Ech. 1/25 000'

0 250 m 500 m 750 m 1 km

Numéro d'autorisation IGN 41.0917
Cartes 08170 / 0817 E / 08180 / 08180 E
Éditions 2001-2006



- Restauration
- Hôtels/Chambres d'hôtes
- Accueil Randonneurs
- Camping
- Aires de camping car
- Pique-nique
- Toilettes
- Points Infos Tourisme ouverts en juillet et août
- Office de tourisme ouvert toute l'année
- Parking
- Parking Handicapés
- Location de vélo
- Activités nautiques
- Patrimoine
- Point de vue
- Station VTT